Préparation Agrégation Russe

Présentation

La préparation à l'Agrégation de Russe est une formation intensive, disciplinaire et méthodologique préparant aux épreuves écrites et orales du concours.

La préparation s'adresse aux étudiants souhaitant préparer le concours de l' Agrégation externe de Russe.
Pour s'inscrire au concours et à sa préparation, il est nécessaire d'être titulaire d'un master ou d'un titre ou diplôme équivalent reconnu par le ministère.

La préparation au concours commence au début de l'année universitaire et se termine en avril ; tous les cours sont mutualisés avec les enseignements de Master et de Licence 3 LLCER. La préparation correspond en moyenne à une quinzaine d'heures de cours hebdomadaires.

Objectifs

Les **points forts** de la préparation :

- effectifs **restreints** et suivi **individualisé**
- **entraînements** aux épreuves d'admissibilité : dissertations, commentaires, thèmes et versions .
- début décembre : **concours blanc**
- entraînements aux épreuves d'admission : **colles orales** dès le mois d' avril pour toutes les épreuves.
- Cours d'**anglais oral** dès le début de l'année

Pour information, les épreuves nationales d'admissibilité se déroulent en **mars** , les épreuves d'admission en **juin**.

Spécificités

Les cours sont dispensés par un spécialiste de l'œuvre ou de la question figurant au programme du concours. Les étudiants sont accompagnés d'une équipe expérimentée et disponible, avec des effectifs restreints et un suivi individualisé.

Admission

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 5

Contacts

Responsables pédagogiques

- ARTYUSHKINA Olga (Responsable)
- GAMALOVA Natalia (Responsable)

Contacts scolarité

Master MEEF et Concours : mastermeeflangues@univ-lyon3.fr

Secrétariat Faculté des Langues
Bât. G, bureau 3437c - mezzanine
Campus de la Manufacture des Tabacs
6 rue Professeur Rollet - 69008 LYON

Contacts formation continue

Service FC3 Langues|Lettres|Philosophie

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Attention, deux inscriptions sont nécessaires :

- **Une inscription administrative obligatoire à l'Université Jean Moulin-Lyon 3** pour pouvoir suivre la formation. Cette inscription se fait via le Portail E-candidat**.**
- **Une inscription au concours sur Internet** : https://www.devenirenseignant.gouv.fr Vous devez vérifier le calendrier des inscriptions. Sans cette inscription, il est impossible de se présenter au concours.

Lors de l'inscription, vous devez choisir une des trois options : A (littérature) ; B (civilisation) ; C (linguistique).

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Activités visées / compétences attestées

Le professeur agrégé enseigne principalement dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS).

Il participe aux actions d'éducation, principalement en assurant un service d'enseignement, et se charge du suivi individuel et de l'évaluation des élèves, comme le professeur certifié titulaire du Capes. Il contribue également à conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation.

Le professeur agrégé est amené tout au long de sa carrière à actualiser et à compléter ses connaissances grâce à la formation continue. Les enseignants peuvent aussi évoluer dans l'exercice de leur métier ou changer d'activité au sein de l'Éducation nationale.

Secteurs d'activité

Enseignement

04 78 78 70 48
fc3@univ-lyon3.fr

Handicap

Pôle Handicap Étudiant

Secteurs d'activité ou type d'emploi

L'obtention de l'Agrégation permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur agrégé. Un professeur agrégé est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État.

Le concours externe spécial peut être organisé dans 6 sections : biochimie-génie biologique, langues vivantes étrangères : anglais, lettres modernes, mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie - sciences de la Terre et de l'Univers.

Toutes les sections et options ne sont pas ouvertes tous les ans. Une liste des sections ouvertes est publiée chaque année, peu avant le début des inscriptions.
Consulter la listes des concours organisés en 2022

Le nombre de postes offerts pour chaque section est publié au Journal Officiel ; il est connu au plus tard la veille de la première épreuve d'admissibilité.
Consulter le nombre de postes offerts en 2022